Facture FA2610-00931

Date facturation : 16/10/2026
Date échéance : 14/11/2026
Code client : CL2311-0033
Code comptable client : 411ASA
Réf. commande : CO2610-00830 / 16/10/2026
Réf. expédition : BL2610-00915 / 16/10/2026

Émetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

ASA
8B RUE PIERRE GILLES DE GENNES
76130 MONT SAINT AIGNAN

Numéro TVA: FR48408339554

Expédition à

ASA
8B RUE PIERRE GILLES DE GENNES
76130 MONT SAINT AIGNAN

Numéro TVA: FR48408339554

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Réduc.	Total HT
3005 - ESPRESSO X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011100)	5,5%	64,95	3	20%	155,88
3006 - ESPRESSO SUCRE X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011298)	5,5%	65,85	3	20%	158,04
3001 - CAFE 100% ARABICA X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011100)	5,5%	58,83	1	20%	47,06
3080 - AROME CACAO VAN HOUTEN X25 GOB CARTONX12 AROME CACAO VAN HOUTEN X25 GOB CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 18062095)	5,5%	68,75	3	20%	165,00
3026 - CAPPUCCINO SUCRE (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011298)	5,5%	70,36	2	20%	112,58
3031 - CAPPUCCINO NOISETTE X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011298)	5,5%	68,70	3	20%	164,88

Conditions de règlement: Règlement à 30 jours

Un mode de paiement a été défini de type VIR mais la configuration du module Facture n'a pas été complétée pour définir les informations affichées pour ce mode de paiement.

Total net avant remise	1 004,30
Remise totale	200,86
Total HT	803,44
Total TVA 5,5%	44,19
Total TTC	847,63

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception, la restitution des marchandises et aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payé. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spéficique sur la facture.
Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf